

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE35007 - "Forêts et lac de Bambois"

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, avenue Prince de Liège 15, à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standards de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE35007 a été sélectionné pour les raisons suivantes : la désignation du site se justifie par l'importance d'une série d'habitats et d'espèces remarquables au niveau régional. Il s'agit des chênaies-frênaies atlantiques à jacinthe de grande qualité avec présence de gros arbres morts, d'un sous-bois intact propice aux espèces forestières; d'une intéressante zonation rivulaire faisant classiquement se succéder l'eau libre à magnopotamots, les vases exondées, la ceinture à littorale (espèce disparue mais toujours potentielle) et les groupements d'héliophytes; d'une grande richesse en plantes aquatiques et héliophiles, malgré les problèmes de pollution et d'eutrophication. Le site est également remarquable comme site de nidification ou de passage pour de très nombreuses espèces d'oiseaux. Enfin, on peut rajouter la grande richesse en Odonates de l'étang.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC *
9120	229,26 ha	-	
3150	22,58 ha	C	
91E0 *	5,21 ha	A	UG 7
9130	4,15 ha	C	
9130 9120	3,67 ha	-	
9120 9130	3,58 ha	-	
3260	0,97 ha	-	
6510	0,82 ha	-	
6430	0,26 ha	-	
3130	0,05 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC * : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-" : donnée non disponible

3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagion)

9130 : Hêtraies du Asperulo-Fagetum

91E0 * : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae).

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				rept.	hiver	étape	
1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand rhinolophe	P				-
A026	Egretta garzetta	Aigrette garzette				0-1i	-
A027	Egretta alba	Grande aigrette			1-7i	C	-
A052	Anas crecca	Sarcelle d'hiver			10-30i	C	-
A055	Anas querquedula	Sarcelle d'été				C	-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1p			B
A081	Circus aeruginosus	Busard des roseaux				C	-
A094	Pandion haliaetus	Balbuzard pêcheur				1-2i	-
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais				1-20i	-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	1p				A
A238	Dendrocygna media	Pic mar	10-20p				-
A272	Luscinia svecica	Gorgebleue à miroir				C	-
A295	Acrocephalus schoenobaenus	Phragmite des joncs				C	-

Légende : P = présence; p = couple; id = individu; EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-": donnée non disponible.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 janvier 2014 de désignation du site Natura 2000 BE35007 - "Forêts et lac de Bambois".

Namur, le 23 janvier 2014.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,
C. DI ANTONIO
